Lois 25098

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant nomination des membres des conseils d'administration des Sociétés publiques d'administration des bâtiments scolaires de l'enseignement organisé par les Pouvoirs publics

A.Gt 23-03-2000

M.B. 06-07-2000

modifications:

A.Gt 20-09-01 (M.B. 22-01-02)

A.Gt 01-10-03 (M.B. 09-12-03)

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret de la Communauté française du 5 juillet 1993 portant création de six sociétés de droit public d'administration des bâtiments scolaires de l'enseignement organisé par les Pouvoirs publics;

Vu les arrêtés du Gouvernement de la Communauté française du 9 novembre 1993 fixant les statuts des sociétés publiques d'administration des bâtiments scolaires de l'enseignement organisé par les Pouvoirs publics;

Sur proposition du Ministre de l'Enseignement secondaire, des Arts et Lettres; Après la délibération du Gouvernement de la Communauté française en date du 23 mars 2000.

Arrête:

modifié par A.Gt 01-10-2003

Article 1er. - Sont nommés membres du conseil d'administration de la Société publique d'administration des bâtiments scolaires de Bruxelles :

- Mme Bénédicte Bodson;

- M. Yves Cabuy;

- Mme Lucette Chapelle;
- Mme Martine Dorchy;
- M. Paul Henrion:
- Mme Françoise Bertieaux.

modifié par A.Gt 01-10-2003

Article 2. - Sont nommés membres du conseil d'administration de la Société publique d'administration des bâtiments scolaires du Hainaut :

- M. Alfred Piraux;
- M. Philippe Dubreucq;
- M. Michel Huin;
- M. Dany Vince:
- M. Mario Longo:
- M. Georges Pluvinage.

modifié par A.Gt 20-09-2001

Article 3. - Sont nommés membres du conseil d'administration de la Société publique d'administration des bâtiments scolaires de Liège :

- M. Sébastien Bollingh;
- M. Jean-Louis Dambiermont;
- M. José Desiron;
- M. André Frederic;
- M. Pierre Gilissen;
- Mme Laurence Vancrayebeck.



Lois 25098 p.2

## modifié par A.Gt 20-09-2001 ; A.Gt 01-10-2003

**Article 4. -** Sont nommés membres du conseil d'administration de la Société publique d'administration des bâtiments scolaires de Namur :

- M. Emile Bertrand;
- M. Bruno Louis:
- M. Léon Groulard:
- M. Joseph Descy;
- M. Jean-Luc Boigelot;
- M. Lucien Carliez.

modifié par A.Gt 01-10-2003

- Article 5. Sont nommés membres du conseil d'administration de la Société publique d'administration des bâtiments scolaires du Luxembourg :
  - M. Michel Droissart;
  - M. Arnaud Duquesne;
  - M. Marcel Gomand;
  - M. Alain Laurent;
  - M. Jean Semes;
  - M. Léon Wansart.
- Article 6. Sont nommés commissaires du Gouvernement à la Société publique d'administration des bâtiments scolaires de Bruxelles : M. Bruno Ponchau; à la Société publique d'administration des bâtiments scolaires du Hainaut : M. Dany Vince; à la Société publique d'administration des bâtiments scolaires de Liège : M. Christian Monfils; à la Société publique d'administration des bâtiments scolaires de Namur : M. Willy Perot; à la Société publique d'administration des bâtiments scolaires du Luxembourg : Christian Monfils.
  - Article 7. Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.
- **Article 8.** Le Ministre ayant dans ses attributions la tutelle des Sociétés publiques d'administration des bâtiments scolaires de l'enseignement organisé par les Pouvoirs publics est chargé de l'exécution du présent arrêté.

